

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} REUNION DE 2006

Séance du 29 juin 2006

CG 06/3^{ème}/I-08

**INSTITUT MEDICO-EDUCATIF ET PROFESSIONNEL
DE TARN-ET-GARONNE**

DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2006

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation le projet de Décision Modificative n° 1 pour 2006 de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne, tel qu'il a été adopté par la commission de surveillance.

L'équilibre général de ce projet s'établit à **49 393,75 €** soit **165 255,40 €** pour la section d'investissement et – **115 861,65 €** pour la section d'exploitation.

Vous voudrez bien trouver, ci-après, le détail des diverses opérations.

- SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Compte 1022	– Fonds de compensation de la TVA.	8 798,23 €
Comptes 157	– Provisions pour risques et charges.....	38 892,35 €
Compte 23	– Immobilisations en cours	2 000,00 €
Excédent 2005 reporté		115 564,82 €
TOTAL DES RECETTES		165 255,40 €

DEPENSES

Compte 139	– Subvention d'investissement inscrite au compte de résultat de l'exercice.....	1 049,66 €
Compte 157	– Provisions pour risques et charges.....	38 892,35 €
Compte 21	– Immobilisations corporelles	35 313,39 €
Compte 23	– Immobilisations en cours	90 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES		165 255,40 €

- SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

GROUPE I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante

Chapitre 60	– Achats	- 14 500,00 €
	(comptes 6061, 6062, 6063, 6066 et 6068)	
Compte 611	– Prestations de services	- 564,00 €
	(comptes 6111 et 6112)	
Compte 626	– Frais postaux et frais de télécommunications	- 500,00 €
	(comptes 6261 et 6262)	
Compte 6288	– Autres prestations à caractère non médical ...	- 3 000,00 €
		<hr/>
	Total des dépenses du groupe I	- 18 564,00 €

GROUPE II – Dépenses afférentes au personnel

Compte 622	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	- 5 000,00 €
Compte 633	– Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	- 1 673,00 €
	(comptes 6333 et 6336)	
Chapitre 64	– Charges de personnel	- 125 632,00 €
		<hr/>
	Total des dépenses du groupe II	- 132 305,00 €

GROUPE III – Dépenses afférentes à la structure

Chapitre 61	– Services extérieurs	30 218,35 €
	(comptes 613, 6152, 6155, 616 et 618)	
Compte 673	– Titres annulés.....	1 064,00 €
Compte 6811	– Dotation aux amortissements	3 725,00 €
		<hr/>
	Total des dépenses du groupe III	35 007,35 €

TOTAL DES DEPENSES..... - 115 861,65 €

* * *

RECETTES

GROUPE I – Produits de la tarification et assimilés

Chapitre 73 – Dotations et produits de tarification - 196 106,00 €
(comptes 7315 et 732)

Total des recettes du groupe I - **196 106,00 €**

GROUPE II – Autres produits relatifs à l'exploitation

Chapitre 74 – Subventions d'exploitation et participations 302,34 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante 40 000,00 €
(comptes 753, 754 et 758)

Total des recettes du groupe II **40 302,34 €**

GROUPE III – Produits financiers et produits non encaissables

Compte 777 – Quote-part des subventions d'investissement
virées au résultat de l'exercice 1 049,66 €
Compte 7815 – Reprises sur provisions 38 892,35 €

Total des recettes du groupe III **39 942,01 €**

TOTAL DES RECETTES - 115 861,65 €

ECHEANCIER DU COMPTE 13

Les recettes du compte 131 (Dotation Globale d'Equipement) de l'exercice 2005 s'élèvent à la somme de 5 246,31 €

Il vous est proposé de procéder à leur amortissement sur une durée de 5 ans, ce qui représente une annuité de 1 049,26€ soit un montant global d'annuité pour 2006 de 12 530,66 € (annuités antérieures à 2005 = 11 481,40 €+ annuité 2005 = 1 049,26 €).

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le projet de Décision Modificative n° 1 de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn et Garonne pour 2006, tel qu'il vient de vous être présenté, étant précisé que le niveau de vote des dépenses et des recettes de la section d'exploitation s'effectue par groupe.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission de surveillance,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve la décision modificative n° 1 de 2006 de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne qui s'équilibre à 49 393,75 €

Adopté à l'unanimité.

Le Président,